

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191217-D\_17\_12\_2019\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Affichage : 19/12/2019

**Délibération n°17-12-2019-007**

*1.7 Actes spéciaux et divers*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 17 décembre 2019*

Date de convocation	11 décembre 2019
Date d'affichage	11 décembre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	49 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 17 décembre à 18 H 30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de La Chapelle du Bois,  
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Xavier TERRIER, M. Gérard THOMAS (représentant M. Pierre BOULARD), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Pierre BOULARD (représenté par M. Gérard THOMAS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. André-Pierre GUIÏTET, Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE).

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Paul DUBOIS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## CONTRAT DE RURALITE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'EXECUTION FINANCIERE 2019

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de ruralité « *Huisne Sarthoise et Vallées de la Braye et de l'Anille* » signé le 1<sup>er</sup> août 2017,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que le 1<sup>er</sup> août 2017, les Communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille ainsi que le Pays du Perche Sarthois ont signé avec l'Etat un contrat de ruralité.

**EST INFORME** que cet engagement identifie plusieurs actions susceptibles de bénéficier de financements étatiques (DETR, FSIL, CPER, etc.).

**PREND ACTE** qu'il est établi chaque année une convention annuelle d'exécution financière reprenant pour partie certaines actions listées dans ce document et intégrant toutes les actions subventionnées par l'Etat au titre de l'année 2019.

**AUTORISE** le Président à signer la convention financière annuelle pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 17 décembre 2019

Pour extrait conforme

Le 17 décembre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU